

MUSÉES DE SAINT-BRIEUC

29 JUIN - 10 OCTOBRE 1963



LES  
COIFFES BRETONNES  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE  
DANS LA VIE ET DANS L'ART

CATALOGUE

Notre photographie de couverture : Coiffe de Lanmeur.

# LES COIFFES

BRETONNES du XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

DANS LA VIE ET DANS L'ART

## PRÉFACE

**L**a coiffe est partie intégrante du costume féminin, elle s'inscrit dans son ensemble fonctionnel et culturel. Mais à l'image de la partie du corps qu'elle ceint, elle somme ce costume, elle en est l'organe majeur et privilégié, l'enseigne, la pièce noble, la parure la plus raffinée, le visage. Elle est palliatif des climats, auxiliaire des travaux, moyen de différenciation et de prestige. Elle reflète le niveau de vie. Elle s'ajuste aux âges, aux circonstances de la vie quotidienne et aux fêtes. Elle participe au mobilier des rites de passage. Elle fait écho aux joies et aux deuils. Elle marque la cohésion, elle illustre la culture des groupes sociaux, elle traduit les aspirations, leurs traditions persistantes et leurs modes passagères, les contrastes et l'interdépendance simultanée ou décalée de leurs structures. Elle s'identifie au visage de la personne qui le porte, elle est le symbole vivant de son ethnie (1).



Une des plus glorieuses provinces de la France est aussi celle où les coiffes, surtout à leur apogée du XIX<sup>e</sup> siècle, ont connu la plus grande diversité, la plus touchante simplicité, la plus rayonnante splendeur. Des villageoises y portent encore l'humble couvre-chef de toile, incunable de la coiffe, que figurent pour une grande partie de la France les manuscrits du Moyen Âge. À l'autre bout de l'évolution, l'altier cylindre de la Bigoudène est, de nos jours, le dernier mot des modes vestimentaires régionales.

C'est déjà dire la valeur, l'opportunité, l'actualité de l'exposition qui s'ouvre au Musée de Saint-Brieuc, réalisée grâce à la généreuse compréhension du Maire et de la Municipalité de cette ville, à l'initiative et par les soins de René-Yves Creston.



Ce dernier n'est pas seulement, en effet, — doublé d'un loup de mer, ancien compagnon de Charcol — le grand expert en ethnographie maritime, porte-parole français de cette discipline auprès des colloques et des congrès internationaux, il est le spécialiste incontesté des costumes des populations bretonnes, auxquels il a consacré un monumental ouvrage, fruit de longues années d'enquêtes au travers des terroirs gallo et bretonnants.

(1) Le tome 1960 de la revue *Arts et traditions populaires*, organe de la Société d'ethnographie française, a publié pp. 2 à 21 une étude intitulée *Coiffes des pays de France* due à Mlle Louise Aïcan, chargée du Département du Musée des arts et traditions populaires. Cet important travail consigne l'expérience d'une exposition réalisée sous le même nom, peu auparavant, dans le même musée.

Alors que son inégalable expérience le lui aurait permis, Creston s'est gardé d'improviser : il s'est livré à une recherche particulière, appliquée aux coiffes de la collection dite de Keriulet, orgueil du Musée départemental de Quimper. Sur les 200 pièces dont se compose cet ensemble inégalable, 180 sont exposées à Saint-Brieuc. Vu l'insuffisance de leurs données muséographiques il fallait la science de mon vieil ami pour les dater. Il y est parvenu le plus souvent en les comparant à celles qu'a figurées au milieu du siècle dernier la *Galerie Armoricaine* (2).

L'exposition unit ces « Keriulettes » à d'autres coiffes bretonnes, que le plan répartit en 8 aires : distribution qui renouvelle en grande partie les cadres ethno-géographiques auxquels nous sommes habitués. Elle enrichit toutes ces coiffes d'un large contexte iconographique. Elle les rapproche de coiffes du reste de la France et d'Europe : méthode qui ne laisse pas d'éclairer bien des problèmes de filiation et de convergence.

Autres résultats heureux de l'exposition : elle a donné lieu, par les soins de Creston et de M. Jeanne Alain Strelecky, à une remise en état des coiffes de Keriulet ; elle est aussi, par la rigueur du plan, la pertinence des choix, la clarté des commentaires que donne le catalogue, moyen éducatif.

Au total, à la différence de trop d'expositions temporaires qui n'opèrent qu'en surface, celle-ci couvre bien les trois missions fondamentales du Musée : recherche, conservation, action culturelle.

☆

Le développement des musées d'histoire et d'ethnographie de Bretagne obéit en fait à un plan. Ceux de Guérande pour le Marais salant, de Sainte-Anne d'Auray pour la statuaire religieuse du diocèse de Vannes, de Concarneau pour la pêche en relation avec ce port très actif, de Quimper (3) pour la Cornouaille, de Morlaix pour le Léon, de Dinan (4) pour les pays de Rance, de Saint-Malo (5) pour la cité des corsaires et de Châteaubriand, de Vitré pour son arrondissement, en sont autant d'excellents exemples locaux, parmi tant d'autres que je m'excuse de ne pas citer (6).

Deux musées en sont le couronnement : à Nantes, logé dans le prestigieux château ducal, le Musée d'art populaire breton (7), à Rennes, projet pilote en cours de réalisation dont l'objet est d'évoquer l'histoire de la province des origines à nos jours, le Musée de Bretagne (8).

(2) Œuvre d'Hippolyte LALASSE, une grande partie des dessins constituant les sources de l'illustration de ce célèbre ouvrage se trouvent dans un album conservé sous la cote 52.76-1 par le Musée des arts et traditions populaires.

(3) On y voit depuis quelques années une salle du costume de Cornouaille, à la préparation de laquelle ont coopéré notamment, aux côtés de M. Quiniou, Conservateur, Pierre-Louis Duchartre et Creston.

(4) L'extension en est considérée en ce moment même par la Ville.

(5) Un ancien du Musée des arts et traditions populaires y a fait merveille, M. Dan Lailler, conservateur.

(6) Je m'en voudrais de ne pas rappeler que le Musée de Brest dont la reconstruction vient d'être décidée, sera doté d'une section internationale de la cornouaille, bien à sa place dans la ville qui consacre, chaque année, un festival à cet instrument aimé des Bretons. L'ancien conservateur, M. David Gjalto a déjà rassemblé pour elle une collection unique au monde.

(7) Il faut saluer en son vénéré conservateur, M. J. Stony Gauthier, un pionnier des études sur l'art populaire breton.

(8) Un des plus brillants conservateurs des musées de France, Mlle Marie Héran, préside à ses destinées. Due essentiellement aux trouvailles de Creston, une estrade de 35 m. de long y présente un panorama systématique du costume breton des *XIX<sup>e</sup>* et *XX<sup>e</sup>* siècles.

Trois grandes lacunes apparaissent dans ce plan, qui n'échappent pas à la bienveillante attention de MM. Jean Chatelain et Pierre Quoniam, respectivement directeur des musées de France et inspecteur général des musées de province.

L'ensemble des pêches maritimes bretonnes n'a pas encore son musée, mais Lorient, siège des biennales internationales de la pêche, envisage de le créer. Les arts et traditions populaires du pays de Vannes n'ont pas non plus le leur, mais Pontivy souhaite l'installer dans le beau cadre du château des Rohan.

Reste ce dernier et beau sujet : l'histoire, l'ethnographie et les arts populaires du Penthièvre, du Goëlo et du Trégor. La Ville de Saint-Brieuc projette d'en réaliser le musée. Le visiteur de l'exposition en verra l'un des signes annonciateurs dans plusieurs belles coiffes de ces trois pays, récoltées à dessein par Creston. Une section des musées bretons y sera peut-être adjointe, bien dans les cordes aussi de notre collègue : nouveau moyen pour sauvegarder et mettre en valeur un riche domaine du patrimoine culturel.

☆

Combien suis-je attaché à ce beau pays de Bretagne, dont mon oncle Henri Rivière a peint avec amour les paysages au début de ce siècle (9), dans la terre duquel repose l'un des miens, où l'ethnologue que je suis devenu a caressé tant de projets, vécu tant d'expériences, partagé tant de labeurs.

Ces jours derniers, j'assistais en Sologne au triomphe d'un autre Breton, Jean-Michel Guilcher, auteur d'une thèse éblouissante sur la tradition bretonne de la danse.

J'éprouverai ces prochains jours une autre joie : celle du grand succès que ne manquera de remporter la nouvelle entreprise de mon vieux camarade René-Yves. Elle s'ajoutera à maintes autres dont on lui est déjà redevable, il en accomplira maintes autres encore, nous en sommes assurés, au service de la Bretagne.

Georges Henri RIVIÈRE,

conservateur en chef du Musée des arts et traditions populaires, directeur du Conseil international des musées.

(9) Le Beau Pays de Bretagne : le titre, précisément, d'une des suites de lithographies d'Henri Rivière.

## les coiffes BRETONNES DU XIX<sup>e</sup> siècle dans la vie et dans l'art



EN organisant dans les salles des Musées de Saint-Brieuc, l'exposition « LES COIFFES BRETONNES DU XIX<sup>e</sup> SIECLE DANS LA VIE ET DANS L'ART », nous avons voulu donner au public la possibilité de sentir sous quel angle il fallait examiner ce problème qui n'est rien moins que l'illustration de l'évolution de la Société Bretonne après le choc de la Première Révolution et avant celui de la première Guerre Mondiale qui marque effectivement la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'accélération toujours plus grande de la Révolution Machiniste et Technologique.

D'autre part, cette exposition marque un nouveau et très grand pas en avant dans la voie de la rénovation de nos Musées de Bretagne et du sauvetage, par une politique de restauration, de leurs inestimables collections, selon un plan dont nous espérons voir se poursuivre les étapes marquées par des succès et une progression constante.

Après les cinq années qui permirent de sauver, par une restauration patiemment poursuivie une importante partie des collections des costumes du XIX<sup>e</sup> siècle du Musée Départemental Breton du Finistère, nous pouvons aujourd'hui, avec joie, montrer ce que près de deux années d'efforts ont permis de réaliser en redonnant vie à une collection célèbre et justement précieuse à tous points de vue, ne serait-ce que notre fidélité à l'héritage laissé par ceux qui nous ont précédés.

Nous sommes heureux, à cette occasion, de pouvoir rendre hommage à la compréhension de M. le Préfet, de Messieurs les membres du Conseil Général du Département du Finistère et de notre collègue et ami, M. Quiniou, Conservateur des Musées de Quimper, qui, en acceptant de confier aux Musées de St-Brieuc le soin de restaurer grâce à un laboratoire spécialement créé, les pièces de cette collection et de monter cette exposition, ont fait preuve à notre égard, d'une confiance à laquelle nous sommes très sensible.

La collection qui compose la quasi-totalité des pièces exposées ici, est justement célèbre, et, sans aucun doute, unique en France, sinon en Europe. Il est coutume de la désigner sous le nom « Collection des coiffes de Keriolet », du nom du Musée, aujourd'hui disparu, annexe du Musée Départemental Breton du Finistère qui l'abrita de 1891 à 1956.

Elle fut constituée à partir de 1891 à la suite de la donation au Musée Départemental de Quimper, par la Comtesse de Chauveau et se prolongea jusqu'aux environs de 1900, date à laquelle un premier catalogue fut établi.

Le rassemblement des pièces de la collection fut effectué par les soins des Instituteurs des cinq départements bretons selon les instructions de M. Garin-Roze et du Conservateur du Musée Départemental Breton de l'époque, M. Bourde de la Rogerie.

Au fur et à mesure de la réunion des pièces, celles-ci furent déposées au Musée de Keriololet où, vers 1898, elles constituèrent la collection telle que l'on peut la voir ici.

Le fait de la constitution de cette collection dans les toutes dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle ne signifie pas que celle-ci renferme uniquement des pièces de cette époque. Bien au contraire, les instituteurs chargés de recueillir ces pièces se sont attachés à réunir tout d'abord les plus anciennes en date et les plus archaïques dans leurs formes et ensuite, les pièces de l'époque 1890-1900.

Nous avons, à défaut de document administratif régulièrement établi, une preuve indiscutable de l'ancienneté de la majeure partie des pièces de Keriololet, constituée par un recueil de documents d'une très grande valeur historique qui n'est autre que l'album de croquis, d'études, de dessins, de notes dignes d'un ethnographe, du dessinateur Hippolyte Lalaisse (1) l'inoubliable auteur de « La Galerie Armoricaïne ».

Presque toutes les coiffes exposées se situent entre 1830 et 1870 si nous nous en référons aux études de H. Lalaisse.

D'autre part, les réserves du Musée Départemental Breton abritent plus de cent cinquante coiffes de l'époque 1880-1914, qui constituent le second chapitre de ce qui, un jour, nous l'espérons, sera l'un des plus riches musées d'Arts et Traditions Populaires de notre Pays.

Exposée durant ces longues années au Musée de Keriololet, bâtiment fort pittoresque certes mais ne répondant nullement aux exigences d'exposition d'un Musée digne de ce nom, la collection souffrit beaucoup des atteintes causées par l'humidité aussi bien que par le soleil. Lorsque, en 1956, elle fut démenagée et ramenée au Musée départemental breton à

Quimper, nous pûmes constater avec horreur que les dégâts frisaient la catastrophe : l'empesage avait littéralement « cuit » nombre de délicates étoffes, l'humidité, avait fait proliférer des moisissures et rouiller des épingles ce qui avait pour conséquences de tacher ou de ronger les toiles.

Après bien des tentatives, des essais faits dans des laboratoires étrangers spécialisés mais fort coûteux, nous décidâmes d'entreprendre la restauration de la collection « avec les moyens du bord » et en Bretagne même, chez nous. Nous fûmes conseillés et reçûmes l'accord de M. Georges Henri Rivière, conservateur en chef du Musée National des Arts et Traditions Populaires et directeur de l'Union Internationale des Musées à l'U.N.E.S.C.O..

Nous eûmes également la chance de trouver en la personne de Mme Jane Allain Strelecki une technicienne avertie, doublée d'une folkloriste qui s'adonna à cette restauration avec une foi et une conscience qui firent merveille et dont nous lui gardons une très vive et sincère reconnaissance. Durant de longs mois, inlassablement, elle traita les étoffes, restaura les fines et délicates dentelles et aboutit au but fixé : le sauvetage de la totalité de l'inestimable collection de Keriololet.

Autour de la collection de Keriololet nous avons réuni un certain nombre de coiffes, telles celles du Penthièvre qui n'existaient pas dans la collection primitive (sauf quelques rares pièces) et qui constituent les premières collections du Musée de Penthièvre, Goëlo, et Trégor en voie de constitution dans l'ensemble des Musées de Saint-Brieuc.

Notre reconnaissance va aussi à M. le professeur Millot, directeur du Musée de l'Homme et à Mmes Pasquino et de Fontanes-Roussel, qui n'ont pas oublié leur ancien collage et ont bien voulu prêter à titre comparatif quelques unes des coiffes des Pays d'Europe (Vitrine XV).

Comme chaque fois que l'on frappe à la porte du Musée National des

Arts et Traditions Populaires, M. G. H. Rivière et sa collaboratrice Louise Alcan accueillent avec faveur les demandes que nous pouvons leur présenter. Et c'est grâce à leur compréhension et à cette collaboration fraternelle qui unit les ethnologues qu'il nous est possible de présenter ici (Vitrine XIII) quelques unes des coiffes les plus typiques des Pays de France : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

De nos Musées Bretons la participation à cette manifestation n'a pas manqué d'être assurée avec toute l'amitié fraternelle de Mlle Berhaut, conservateur du Musée de Bretagne à Rennes et de M. Bréard, conservateur adjoint, de M. Jean Choleau, ami de longue date, folkloriste et conservateur du Musée de Vitré, de notre compatriote J. Stany Gauthier, conservateur du Musée du Château des Ducs de Bretagne à Nantes, de la Société des Amis de Guérande et du conservateur de son Musée, M. Caroff.

Notre gratitude va aussi à Mme Le Minor, qui nous a si aimablement ouvert ses collections personnelles, aux aides anonymes et nombreuses, à nos compatriotes, Mme et M. Landreau, qui ont bien voulu nous confier quelques-unes de leurs coiffes nantaises et effectuer les photographies et croquis du repassage de celles-ci.

Elle va également aux héritiers ou descendants des grands maîtres de l'École de Pont Aven qui ont bien voulu nous confier les œuvres de Serusier, comme Mlle Boutaric, d'Emile Bernard, comme M. Altarriba, œuvres dans l'inspiration desquelles la coiffe bretonne joue un rôle central.

Et puisque nous évoquons ces œuvres je n'aurais garde d'oublier les prêts du Musée des Beaux Arts de Quimper que la municipalité de cette ville a bien voulu consentir à celle de Saint-Brieuc, dont l'émouvant « Enfant Mort » de Charles Cottet, et la grande aquarelle de J.-J. Lemordant.

Le Breton, né sculpteur ne devait

pas manquer de s'attacher au thème de la coiffe comme l'ont fait des maîtres disparus et regrettés comme Jean Boucher dont la « Tête de bretonne », fragment d'un monument accueille les visiteurs de cette exposition, comme Louis Nicot, comme Guérin, Eloi Robert et notre cher Armel Beaufile au talent desquels, cette manifestation nous donne l'occasion de rendre l'hommage de notre admiration.

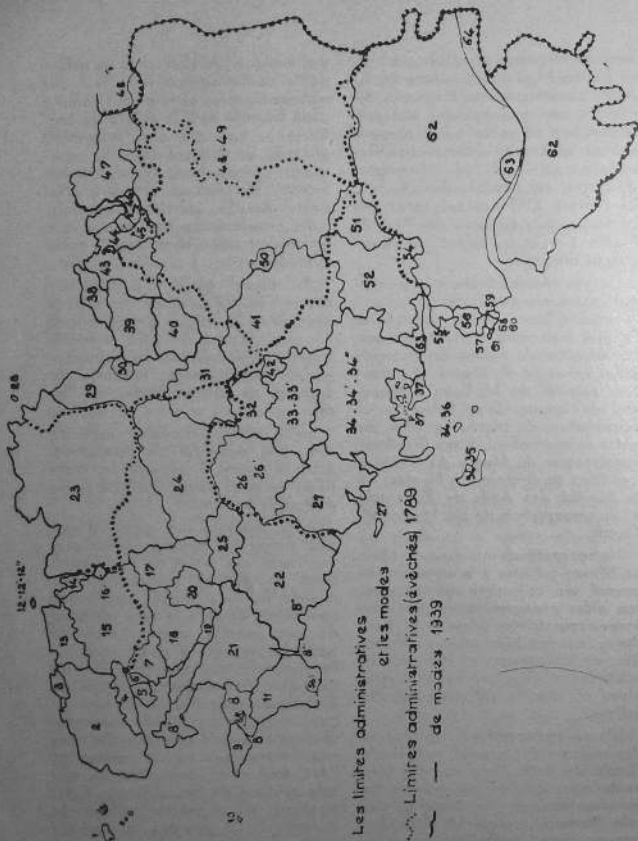
Je n'aurais garde d'oublier une œuvre, l'œuvre de sa vie, que sculptée avec toute sa foi, un artiste-artisan, lui aussi disparu, et dont la veuve a voulu généreusement faire don aux Musées de Saint-Brieuc, le buste de Bretonne de Charles Héder, de Piérin.

Enfin, cette exposition accueillie avec joie deux fils du Penthièvre, dont le renom a dépassé les frontières de notre pays : Jules Le Bozec et Francis Renaud.

Ainsi, montant une garde d'honneur autour des humbles chefs d'œuvres sortis des mains de nos dentellières et lingères, les œuvres des maîtres de l'art. Ainsi, espérons-le, sera mieux compris le rôle véritable de cet humble couvreur chef de paysanne qu'est la coiffe qui, de fonctionnelle, s'est élevée à la hauteur d'un chef d'œuvre d'Art et de Technique, magnifique richesse du pauvre qui, mieux que de longs discours prouve qu'il n'est pas d'art mineur mais qu'il y a seulement l'Art, tout court, avec tout ce que cela contient de Foi, d'Espoir, d'Aspirations vers un monde meilleur, de victoires et de défaites, de courage et de persévérance, de ravissement et de merveilles dévoilées et atteintes.

R.-Y. CRESTON,  
Conservateur

(1) H. Lalaisse - Charpentier, éditeur, Nantes - 1848 « La Galerie Armoricaïne ».



Il est nécessaire, dans une étude sur les costumes bretons, de dresser pour chaque époque, une carte d'ensemble des diverses modes. Il importe, ensuite d'en établir une pour chaque mode vestimentaire et d'étudier l'extension ou la régression de celle-ci.

Il importe également de ne pas confondre, sur un même territoire, modes masculines et modes féminines en leur attribuant un nom commun aux deux alors qu'elles ont parfois chacune de leur. De façon à ne pas confondre entre elles des modes portant des noms souvent différents selon que ces noms leur ont été données par ceux qui les portent ou par leurs voisins, nous avons adopté une dénomination générale, attribuant à chaque mode vestimentaire le nom de la ville autour de laquelle elle s'étend ou de la région qu'elle occupe.

Enfin, une nomenclature générale des diverses modes bretonnes s'avèrait nécessaire. On la trouvera ci-dessous.

panneau a

CARTE DES MODES DES DIVERS PAYS  
DE BRETAGNE

- |                             |                                 |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1. Ouessant.                | 33. Baud.                       |
| 2. Bas Léon.                | 33'. Baud.                      |
| 3. Pays Pagan.              | 34. Vannes.                     |
| 4. Brest, Landerneau.       | 34'. Vannes.                    |
| 5. Plougastel.              | 35. Belle-Isle.                 |
| 6. Loperhet.                | 36. Houat, Hoedic.              |
| 7. Daoulas, Irvillac.       | 37. Golfe du Morbihan, Sarzeau. |
| 8. Douarnenez.              | 38. Pléneuf.                    |
| 8'. Crozon.                 | 39. Lamballe.                   |
| 8". Ile Tudy et Concarneau. | 40. Moncontour.                 |
| 9. Cap Sizun.               | 41. Josselin, Ploërmel.         |
| 10. Ile de Sein.            | 42. Régigny.                    |
| 11. Pays de Pont-l'Abbé.    | 43. Jugon.                      |
| 12. Ile de Batz.            | 44. Trigavou.                   |
| 12'. Dinan.                 | 45. Dinan.                      |
| 12". Bords de la Rance.     | 46. Bords de la Rance.          |
| 13. Saint-Pol.              | 47. Cancale.                    |
| 14. Taulé.                  | 48. Rennes.                     |
| 15. Haut Léon.              | 48'. Enclaves-en-Normandie.     |
| 16. Morlaix.                | 49. Rennes.                     |
| 17. Carhaix.                | 50. Maunon.                     |
| 18. Châteaulin.             | 51. Redon.                      |
| 19. Gouezec, Saint-Thois.   | 52. Rochefort-en-Terre.         |
| 20. Châteauneuf-du-Faou.    | 53. Billers, Damgan.            |
| 21. Quimper.                | 54. Saint-Dolay.                |
| 22. Rosporden.              | 55. Mesquer.                    |
| 23. Tréguier.               | 56. Pays mélayer.               |
| 24. Rostrenen.              | 57. La Turballe.                |
| 25. Gourin.                 | 58. Bourg de Batz.              |
| 26. Guéméné-sur-Scorff.     | 59. Le Pouliguen.               |
| 26'. Sillé.                 | 60. Sillé.                      |
| 27. Lorient-Groix.          | 61. Le Croizic.                 |
| 28. Ile de Bréhat.          | 62. Pays de Nantes.             |
| 29. Saint-Brieuc-Campagne.  | 63. Nantes.                     |
| 30. Saint-Brieuc-Ville.     | 64. Ancenis.                    |
| 31. Loudéac.                | 65. Pont-Croix.                 |
| 32. Pontivy.                | 66. Kerity-Pennarc'h.           |



### SAINTE ANNE ET LA VIERGE

sculpture populaire  
XVII<sup>e</sup> Siècle

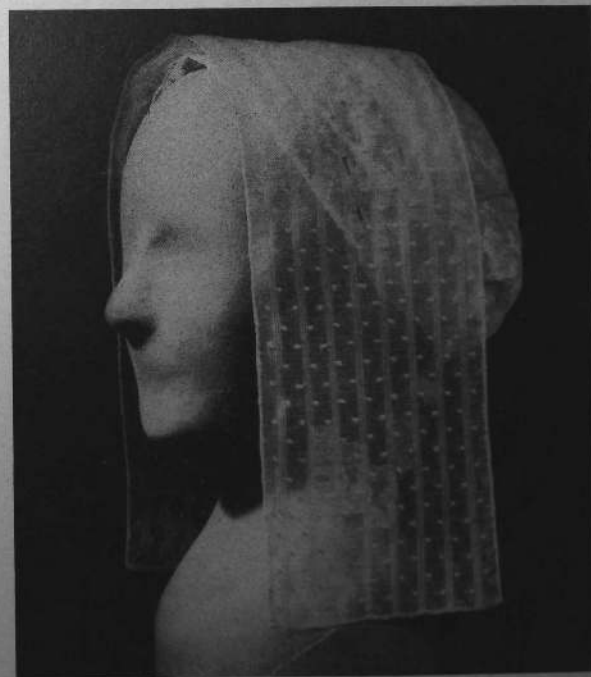
En certains pays de Bretagne, où elle est vénérée, sainte Anne est considérée comme un des membres de la grande famille paroissiale et, de ce fait, les femmes mariées dont elle est la Patronne, ornent sa statue de la coiffe ou du bonnet à la « guise » de cette paroisse.

### VITRINE I

## LES ORIGINES

Ce n'est qu'aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle que les coiffes des divers pays de France commencent à se différencier les unes des autres, à caractériser les régions dont elles sont issues, à en être le symbole, l'insigne emblème, le blason et à mériter l'appellation de coiffures, de costumes nationaux.

Il faut voir dans ce phénomène, non seulement l'évolution sociale de la classe paysanne, l'amélioration de son sort à la suite de la Révolution, ainsi que plus de liberté donnée aux classes bourgeoises et de riches ruraux (ces petits gentilshommes de la campagne dont la situation est peu différente de celle des paysans) de se vêtir selon leurs goûts, les lois dites somptuaires étant abrogées mais aussi la possibilité par le fait d'un plus grand bien être, d'acquérir des étoffes et lingeries, dentelles, rubans,



COIFFE DE SAINT-BENAN

broderies qui, jusqu'alors, étaient réservées aux classes dites possédantes. Peut-être, faut-il y voir aussi (le phénomène n'ayant pas été, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, spécial à la seule France, mais étendu à toutes les nations européennes), un besoin de se singulariser, de ne pas être comme son voisin, d'affirmer, par le port d'une coiffure ou d'un vêtement, véritable uniforme de groupe humain, que l'on appartient à ce groupe et non pas à n'importe quel autre. Peut-être est-ce là, la réaction spontanée contre une certaine forme de centralisation, voire d'uniformisation, de caporalisme niveleur des traditions populaires si profondément enracinées dans le cœur des peuples que, en pleine révolution machiniste, en plein nivellement moderne elles réapparaissent plus vivantes que jamais.

Très tôt, en France (vers les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle), la Bretagne devait apporter à cette singularisation des modes vestimentaires et particulièrement dans celles des coiffures féminines, représentées par les coiffes et les bonnets, une originalité extraordinaire dans la conception des divers types qui, tous, en Bretagne aussi bien que dans les autres pays prennent naissance dans les types de coiffures essentiellement fonctionnelles, l'esthétique n'y ayant qu'un rôle complémentaire, parfois fort réduit.

Coiffes de drap, coiffes de forte toile, lin et même chanvre, leur type original se retrouve dans les œuvres du premier peintre français qui traite des paysans, **Le Nain**, mais aussi, sous une forme palpable, venue jusqu'à nous dans son aspect primaire et sans transformations dues à la mode, quelques-unes des coiffes d'ordres religieux, dont l'ensemble du costume est lui aussi, demeuré inchangé.

On comparera avec profit des coiffes comme celles du Cap Sizun, de Lanmeur, de Saint-Brieuc avec celle des **Sœurs de l'Ordre du Saint-Esprit**.

Cette coiffe est celle que portaient lorsque l'ordre l'adopta, le 8 décembre 1706, les fondatrices, Marie Balavenne et Renée Burel.

On retrouve nombre de ces coiffes du début de la singularisation et du fractionnement des types dans les œuvres d'un **Brueghel**, ou d'un **Jean Bourdichon**. Mais si les coiffes paysannes adoptées par les ordres religieux sont demeurées jusqu'à nos jours, immuables dans leurs formes, ces mêmes coiffes paysannes ont évolué, se sont modifiées au cours des âges, sous l'influence tant des modes françaises du temps que sous celles des « Guises » propres à chaque paroisse voire à telle hardiesse individuelle d'une « donnesse de ton locale ». Il faut également ne pas oublier que l'évolution sociale de la classe paysanne, la circulation allant s'intensifiant au fur et à mesure de l'évolution des moyens de communication, de matières premières auparavant, réservées par leur rareté et donc par leur cherté à des classes supérieures, tous ces faits, toutes ces conditions aussi nombreuses que déterminantes ont provoqué l'éclosion de ces chefs d'œuvre d'art populaire s'il en est un des coiffes telles que nous les connaissons aujourd'hui. Cette évolution ne s'est pas faite en vase clos, à l'intérieur d'un groupe humain, d'un groupe social, mais elle a, plus ou moins directement subi par le fait des relations économiques, des incursions, des invasions chez les peuples voisins du prestige d'esthétiques nouvelles, des influences extérieures qui ont joué dans la conception ornementale d'une population, un rôle déterminant, un rôle moteur.

Recevoir des influences extérieures émanant de sources les plus diverses et, les amalgamant, créer des formes et des motifs ornementaux que la population sentira comme siens, comme l'expression de ses conceptions esthétiques particulières « parlant sa langue » si nous osons dire, telle est la situation dans laquelle se sont trouvées à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle les diverses ethnies européennes pour ne parler que d'un lieu et d'une époque données.

Plus la Mode avec un grand « M » c'est-à-dire, la mode citadine se

développait, étendait de plus en plus son aire d'expansion à de nouvelles couches sociales citadines par suite de la démocratisation plus grande des genres de vie, fonction des conquêtes sociales ou d'augmentation des « moyens » des classes possédantes et la tendance à l'uniformisation sociale résultant de l'avènement de l'ère machiniste, plus son influence se faisait sentir sur les modes paysannes, les « gizioù » bretonnes : il n'est pour s'en convaincre que de comparer (Vitrine V) quelques coiffes, plus particulièrement celles du groupe dit de Rosporden et leur évolution durant 100 ans pour se rendre compte de l'importance des influences extérieures telles que celle de la mode parisienne de 1900-1907, popularisée par des journaux de modes à bon marché, tel, par la suite, le fameux « **Petit Echo de la Mode** ».

Influences fécondes parfois, mais ici, influences néfastes qui ont répandu le goût des nœuds Louis XVI, des motifs « floraux » 1900 qui juraient horriblement sur des coiffes dont le caractère général, malgré l'évolution des formes, demeurait cependant bien Breton.

Ainsi durant une centaine d'années, du début du XIX<sup>e</sup> siècle à celui du XX<sup>e</sup>, les coiffes bretonnes, pour ne parler que d'elles, de coiffes **fonctionnelles**, sont devenues coiffures, emblèmes de groupes humains, symboles d'unités territoriales plus ou moins historiquement constituées, sortes de petites nations ayant leurs frontières naturelles, séparées les unes des autres par leur propre volonté d'être « elles-mêmes » avec leurs caractères particuliers, leur psychologie collective, leurs esthétiques particulières « nationales » (§ les Bigoudens). L'apogée de leur évolution peut se situer en général (car chaque groupe n'a pas évolué en même temps que les autres, l'évolution étant facteur des influences économiques et de l'évolution de celles-ci) vers 1830-1850. Puis les conditions de vie, le rythme de la civilisation machiniste lui font descendre l'autre côté de la pente, vers l'uniformisation et le nivellement général contre lequel, instinctivement, inconsciemment aussi réagissent les forces vives de la jeunesse des différents peuples, préparant peut-être une renaissance dont il ne nous est pas encore permis d'entrevoir ni l'ampleur, ni les caractères, ni la forme.

## CATALOGUE

### ORIGINES, FILIATIONS

- { **Coiffe des Filles du St-Esprit ;**  
 1. **Plérin (Penthièvre) XVII<sup>e</sup> siècle.** — Prêt de la Communauté des Filles du Saint-Esprit.  
 3. **Coiffe de Beuzec Cap Sizun (Cornouaille).** — Q. 56.1.226.1.  
 4. **Coiffe du Cap Sizun (Cornouaille).** — ATP. 53.35.2.  
 5. **Coiffe de Taulé (Léon).** — Q. 56.1.274.1.  
 6. **Coiffe de Concarneau (Cornouaille).** — Q. 56.1.255.1.  
 7. **Coiffe de l'Aberwrach (Léon).** — Q. 56.1.298.1.  
 8. **Coiffe de Lanmeur (Trégor).** — Q. 56.1.218.1.  
 9. **Coiffe de Crozon (Cornouaille).** — Q. 56.1.138.1.  
 10. **Coiffe de l'île de Batz (Léon).** — Q. 56.1.111.1.  
 11. **Coiffe de Bannalec (Cornouaille).** — Q. 56.1.149.1.  
 12. **Coiffe de Saint-Pabu (Léon).** — Q. 56.1.129.1.  
 13. **Coiffe de Châteauneuf-du-Faou (Cornouaille).** — Q. 56.1.278.1.2.  
 14. **Coiffe de Goven (Pays de Rennes).** — R<sup>n</sup> 60.7.  
 15. **Coiffe d'Antrain (Pays de Rennes).** — R<sup>n</sup> 60.10.  
 16. **Coiffe de Pipriac (Pays de Rennes).** — R<sup>n</sup> 60.1.  
 17. **Coiffe de Saint-Brieuc (Penthièvre).** — S.B.  
 18. **Coiffe de Plougastel (Cornouaille).** — S.B.  
 19. **Coiffe de Châteaulin (Cornouaille).** — Q. 56.1.156.1.

## COIFFES DE TRAVAIL et d'INTEMPÉRIES



COIFFE D'INTEMPÉRIE : LE FAOUËT

Avant de devenir un ornement de la toilette féminine et l'insigne de pays, de communes, voire de hameaux, la coiffe fut, nous l'avons dit, avant tout, un élément de protection, un fait fonctionnel.

De nos jours encore, durant le travail, on peut voir des femmes se protéger la tête, contre la pluie ou le froid avec de vieux sacs ou avec leurs tabliers. En certaines régions, comme la Sardaigne, c'est la jupe de dessus qui, relevée, fait office de capuchon.

Il en fut ainsi dès le début de l'utilisation du couvre-chef féminin qui fut d'abord fonctionnel et en étoffe épaisse, mettant les utilisatrices à l'abri des intempéries. Certains de ces couvre-chefs ont peu évolué dans leurs formes et non pas dans les matériaux employés qui eux, se sont allégés, affinés, ont parfois reçu une ornementation (Le Faouët).

Mais si les femmes recherchaient dans la confection de leur couvre-chef d'intempéries, une protection contre le froid, la pluie, le vent, elles cherchaient également, durant la belle saison, à se protéger des ardeurs du soleil et de celle des vents marins de l'été. Si les paludières du marais salant ont adopté un voilage qui rappelle singulièrement la cuffia d'Orgosolo (Sardaigne) cela ne prouve pas des influences réciproques mais une solution identique d'un problème lui aussi identique. Quant aux femmes de Cesson, elles suivent avec une guise bien personnelle l'usage quasi général en Europe, du fichu noué sous la gorge.

Mais si ce sont là des couvre-chefs essentiellement fonctionnels et très sommaires en tant qu'élaboration, à Pluvigner, à Buleon, à Arzano, à Plévenon, à Bréhat, au Pays nantais, c'est une série de variantes les plus inattendues où chaque population exprime sa conception du « chic » personnel et sa technique particulière de protection.

## CATALOGUE

20. Bonnet de travail : Ouessant (Léon). — S.B. 63.9.1.1.
21. Capot : Pluvigner (Vannetais). — Q. 56.1.266.1.
22. Capot : Arzano (Vannetais). — Q. 56.1.122.1.
23. Capot : Le Faouët (Vannetais). — Q. 56.1.244.1.
24. Capot : Buleon (Vannetais). — Q. 56.1.235.1.
25. Capot : Hennebont (Vannetais). — R<sup>n</sup>. 60.55.
26. Capot : Baud (Vannetais). — R<sup>n</sup>. 58.5.24.
27. Capot : Plévenon (Penthièvre). — S.B. 61.1.22.
28. Capot : Erquy (Penthièvre). — S.B. 62.1.22.
29. Capot : Bréhat (Goëlo). — R<sup>n</sup> 55.124.8.
30. Capot : Bréhat (Goëlo). — S.B. 62.1.60.
31. Capote : Pays de Nantes. — No. 2.
32. Capote : Pays de Nantes. — No. 10.
33. Mouchoirs : Cesson (Penthièvre). — S.B.
34. Mouchoirs : Marais Salant (Pays de Guérande). — S.B.
35. Petite coiffe (Giz Fouen) (Cornouaille). — S.B.

## classes sociales

Avant de se cantonner à la seule classe paysanne et artisanale, la coiffe, succédant au voile légué par les Gallo-Romains, fut portée sous des formes différentes, faite de matières plus ou moins précieuses ou vulgaires selon les classes sociales qui l'arboraient.



ARTISANE : BELLE-ISLE (VANNETAIS)

On connaît la coiffe légendaire de la duchesse Anne : ce ne fut pas un cas exceptionnel, un emblème « national » mais une forme (l'une des formes) du Capulet primitif, usage général et fonctionnel destiné à protéger du froid qui régnait dans les salles des châteaux ou des manoirs (et à plus forte raison dans les chaumières) et que l'on retrouve, très évolué dans la Capulet du Béarn. (Vitrine XIII.)

En fait, chaque classe eut sa coiffe ou son bonnet : les dames nobles portèrent des bonnets dont certains étaient des chefs-d'œuvre de lingères.

Là comme ailleurs, la mode n'était pas statique et comme de nos jours, changeait plus rapidement dans les classes dirigeantes ou possédantes (noblesse et bourgeoisie) plus fréquemment que chez les paysannes dont les types de coiffes demeurèrent plus longtemps fonctionnels et traditionnels.

Mais, dès que la situation sociale des paysannes évolua, plus rapidement ici que là, selon les pays, leur évolution économique, leurs possibilités de progrès rapide, les coiffes paysannes évoluèrent et de fonctionnelles devinrent elles aussi des œuvres d'art.

Les artisanes, surtout les couturières et les lingères eurent des bonnets qui, par goût sans doute et par nécessité commerciale aussi, donnèrent le ton aux modes locales. Les coiffes des ouvrières ne firent leur apparition qu'avec l'apparition de l'industrie et plus particulièrement de l'industrie des conserves, tout d'abord de poissons puis ensuite, de légumes.

La disparition depuis 1914 qui marque historiquement la fin réelle du XIX<sup>e</sup> siècle, des coiffes de classes sociales correspond exactement à l'évolution de la condition des ouvrières et des artisanes et à l'émancipation de la femme après la première guerre mondiale.

### catalogue

36. Bonnet de bourgeoise : Nantes. — Na. 12.
37. Bonnet de bourgeoise : Vitré (Pays de Rennes). — V.A. 17.
38. Bonnet de bourgeoise : Vitré (Pays de Rennes). — V.B. 19.
39. Coiffe de dame (femme de capitaine marchand) Port-Louis (Vannetais). — Q. 56.1.242.1.
40. Bonnet de maraîchère : Nantes. — Na. 13.
41. Bonnet de maraîchère : Nantes. — Na. 14.
42. Bonnet d'artisane : Vannes. — Q. 56.1.252.1.
43. Bonnet d'artisane : Gourin (Cornouaille). — Q. 56.1.262.1.
44. Coiffe d'artisane : Châteaulin (Cornouaille). — Q. 56.1.174.
45. Coiffe d'artisane (Marchande de poisson) : Belle-Isle (Vannetais). — Q. 56.1.237.1.
46. Coiffe d'artisane (Lingère) : Vannes. — Q. 56.1.254.1.
47. Coiffe d'artisane (Commerçante) : Pont-Croix (Cornouaille). — Q. 56.1.220.1.
48. Coiffe d'artisane dite de Saint-Patern : Vannes (Elven). — Q. 56.1.251.
49. Coiffe d'artisane : Auray (Vannetais). — R<sup>n</sup> 60.51.
50. Coiffe d'artisane : Rosporden (Cornouaille). — Q. 56.1.207.
51. Coiffe d'artisane : Saint-Julien (Penthièvre). — S.B. 63.12.1.1.
52. Coiffe d'artisane : Plélo (Penthièvre). — R<sup>n</sup> 58.5.11.
53. Caline d'artisane : Pays de Nantes. — R<sup>n</sup> D. 58.1.80.
54. Coiffe d'ouvrière (Ouvrière d'usine) : Concarneau (Cornouaille). — Q. 56.1.182.1.
55. Coiffe d'ouvrière (Ouvrière d'usine) : Douarnenez (Cornouaille). — Q. 56.1.153.1.

## VITRINE IV

### coiffes de deuil

Le deuil s'affirme par la forme des coiffes, leur montage, différent de celui des coiffes de fête ou de chaque jour et, dans la plupart des cas, par l'emploi d'étoffes spéciales (coton, lin) et, généralement par l'absence d'ornements de couleurs ou de broderies et dentelles. Encore ne faut-il pas généraliser car, au Pays Bigouden les coiffes de deuil sont brodées.

Il n'y a pas, pour la Bretagne, au XIX<sup>e</sup> siècle, de couleur uniforme pour le deuil : le noir et le crêpe n'apparaissent qu'aux toutes dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le seul Pays nantais. Il s'agit là de l'influence très nette des modes françaises voisines, influence de plus en plus marquée au fur et à mesure de la progression des moyens de communication.



GRANDE COIFFE GIZ FOUEN

La couleur du deuil varie selon les Pays et surtout dans ceux qui ont conservé, sous des conditions particulières, le respect des traditions et ressenti plus longtemps les impératifs géographiques et économiques (isolat, évolution plus tardive).

A titre d'exemple, citons à nouveau le Pays Bigouden où le couleur du deuil est manifestée par la teinte ocre des coiffes sur laquelle apparaissent, brodés en blanc les motifs traditionnels spéciaux à ce Pays.

A Gourin, la couleur du deuil est le blanc affirmé par le port d'un voile en forme de capulet flottant.

A Allaire, dans le Porzay sont portées de larges coiffes de molleton parfois bordées de lacets de velours.

Vers 1830, un disque rouge, sur le fond de la coiffe, indiquait le deuil, à Quessant tandis que le vert était la couleur des veuves au Pays Paludier.

Mais le noir est, depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la couleur de deuil du Cap Sizun et de l'île de Sein où la coiffe de fête, et celle de chaque jour ont fini par adopter cette couleur, le deuil étant décelé par l'emploi d'une étoffe moins précieuse.

## catalogue

56. Cornette : Carhaix (Cornouaille). — Q. 56.1.121.
57. Cornette : Crozon (Cornouaille). — R<sup>n</sup> 60.43.
58. Koeff Yras : Rosporden (Cornouaille). — Q. 56.1.219.
59. Kornek : Baud (Vannetais). — Q. 56.1.248.
60. Grande coiffe : Plœuc (Penthièvre). — S.B. 62.1.4.1.2.3.
61. Grande coiffe : Uzel (Penthièvre). — S.B. 62.1.9.1.
62. Grande coiffe : Trévé (Penthièvre). — S.B. 62.1.13.
63. Grande coiffe : Loudéac (Penthièvre). — S.B. 62.1.12.1.
64. Grande coiffe : Hillion (Penthièvre). — S.B. 62.1.125.1.
65. Grande coiffe : Matignon (Penthièvre). — S.B. 61.1.19.1.
66. Cornette : Lannion (Trégor). — Q. 56.1.265.1.
67. Cornette : Trégor. — R<sup>n</sup> 60.38.
68. Grande coiffe : Saint-Père-en-Retz (Pays de Nantes). — Na. 1.
69. Grande coiffe : Pays de Nantes. — Na. 8.
70. Poupette : Janzé (Pays de Rennes). — R<sup>n</sup> 60.16.
71. Poupette : Vern (Pays de Rennes). — R<sup>n</sup> 60.5.5.
72. Poupette : La Guerche (Pays de Rennes). — R<sup>n</sup> 60.6.

## coiffes de fête

Plusieurs « Pays » de Bretagne, certaines paroisses, possèdent, en plus de la coiffe de chaque jour et de celle des dimanches, cette dernière plus ouvragée, une coiffe spéciale réservée pour les grandes solennités : baptêmes, mariages, processions.

Dans le Pays Pagan (Kerlouan, Guissény, Plonéour-Trez) cette coiffe est strictement limitée au pays. Plus loin, en Cornouaille, dans la vallée de l'Aulne, dans la région de Carhaix, est portée la cornette.

Cette cornette est aussi la coiffe de solennités de Crozon, de Douarnenez, Audierne et l'île Tudy comme elle l'est également dans tout le Trégor.

Dans le Penthièvre, c'est la « Grande Coiffe » qui est arborée les jours de solennités et il en est de même pour le Pays de Rennes où la « Poupette », la grande coiffe de fête est portée. C'est elle qu'a voulu coiffer la jeune paysanne qu'un peintre populaire a fait poser pour ce portrait qui est un très précieux document historique que possède le Musée de Vitré.

## CATALOGUE

73. Coiffe de deuil : Cap Sizun (Cornouaille). — Q. 56.1.227.
74. Koeff mezer : Porzay (Cornouaille). — Q. 56.1.123.
75. Koeffe kanv : Gourin (Cornouaille). — R°. 59.28.
76. Coiffe de deuil : Giz Fouen (Cornouaille). — RYC. 9.
77. Coiffe de deuil : Le Faouët (Vannetais). — Q. 56.1.236.
78. Capot de deuil : Allaire (Bretagne médiane). — Q. 56.1.255.
79. Coiffe de deuil : Plœuc (Penthièvre). — S.B. 62.1.5.1.2.3.
80. Coiffe de deuil : Trévé (Penthièvre). — S.B. 62.1.14.1.
81. Coiffe de deuil : Loudéac (Penthièvre). — S.B. 62.1.11.1.
82. Coiffe de deuil : Hillion (Penthièvre). — S.B. 62.1.127.1.2.
83. Coiffe de deuil : Le Fœil (Penthièvre). — S.B. 61.1.21.1.
84. Coiffe de deuil : Penguily (Penthièvre). — S.B. 62.1.108.
85. Coiffe de deuil : Pays de Nantes. — R° 60.183.
86. Coiffe de deuil : Joué-sur-Erdre (Pays de Nantes). — R° 60.
87. Caline de deuil : Pays de Retz (Pays de Nantes). — Na. 3.
88. Coiffe de deuil : Le Clion (Pays de Nantes). — Na. 4.
89. Coiffe de deuil : Brière (Pays de Nantes). — Na. 7.
90. Coiffe de deuil : Pays de Nantes. — Na. 16.
91. Poupette de deuil : Pays de Rennes. — R°. 60.14.
92. Coiffe de deuil : Dol (Pays de Dol). — R°. 60.11.1.
93. Coiffe de deuil : Trinité-Porhoet (Bretagne médiane). — R° 58.5.19.
94. Coiffes de deuil : (Evolution) Pays Bigouden (Cornouaille). — L.M./
95. Coiffe bride : Saillé (Pays de Guérande). — S.B.

## classes d'âge

A chaque âge, sa coiffe ou son bonnet qui dit à quel stade de la vie on est parvenue la porteuse. Tous les enfants, pour leur baptême, ont un bonnet spécial, richement orné. Les enfants, jusqu'à l'âge de cinq à six ans, selon les pays, portent des bonnets dits à trois pièces, ornés, au fur et à mesure de l'évolution des modes et aussi de l'évolution sociale des diverses classes, de broderies, de paillettes, de rubans.

En certaines régions (Pays Bigouden, Plougastel, Pays de Guérande, de Scaër), le sexe de l'enfant est indiqué par un détail du bonnet : garçons et filles portant la même robe, ces dernières ont leur bonnet orné d'un flot de rubans alors que les premiers arborent une cocarde avec un gland posé sur le fond.

Pour les solennités de la Communion qui est, en fait, sous des dehors chrétiens, l'ancienne tradition du passage de l'enfance à l'âge de raison, les communicantes ont soit des coiffes ou bonnets spéciaux, soit des bonnets à trois pièces ornés de broderies. Parfois, le bord est garni de duvet de cygne.

Puis d'autres bonnets marquent le passage dans la classe d'âge située entre celui dit de raison et l'adolescence, autrement dit entre la petite fille et la jeune fille : celui de la fillette.

Puis c'est la coiffe de jeune fille que suit celle de femme mariée, puis de veuve ou de vieille femme.

## CATALOGUE

96. Bonnet d'enfant (Baptême) : (Cornouaille). — Q. 56.1.165.1.
97. Bonnet d'enfant : Le Faouët (Vannetais). — Q. 56.1.257.1.
98. Bonnet d'enfant : Le Faouët (Vannetais). — Q. 56.1.241.1.2.
99. Bonnet d'enfant : Le Faouët (Vannetais).
100. Bonnet de fillette : Plougastel Daoulas (Cornouaille). — Q. 56.1.212.1.2.
101. Bonnet de garçon : (Cornouaille). — Q. 54.749.
102. Bonnet de petite fille : Giz Fouen (Cornouaille). — Q. 54.1.752.1.
103. Bonnet d'enfant (Baptême) : (Penthièvre). — J.A.
104. Bonnet d'enfant : (Penthièvre). — J.A.
105. Bonnet d'enfant : (Penthièvre). — J.A.
106. Bonnet d'enfant : (Pays de Nantes). — Na. 16.

## VITRINE VI

### pays de dol, rennes et st-malo

La partie de la Bretagne parlant des dialectes romans, c'est-à-dire les Pays de Dol, Saint-Malo, Rennes et Nantes offrait au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout à l'époque où H. Lalaisse la parcourut une originalité beaucoup plus affirmée qu'à la veille de la disparition des coiffes de cette région qui s'étend à l'est de la Bretagne et où les influences françaises ont toujours été vives, ne serait-ce que par le véhicule d'un dialecte populaire, original certes, mais qui n'est que l'aspect primitif de la langue française.

La Basse Bretagne, elle, pouvait au moins opposer le barrage de sa langue qui, tant par sa syntaxe que par son génie propre, a permis de véhiculer des idées, d'exprimer des sentiments quelque peu différents de ceux exprimés et véhiculés par le Français.

Mais la Haute Bretagne, malgré les influences extérieures qu'elle ressentait, conservait une façon bien à elle, qui n'était ni normande, ni angevine, ni mancelle, ni vendéenne, de se vêtir et pour ses femmes, de déterminer leurs modes de coiffes ou de bonnets.

Sans doute le Pays de Dol et de Cancale avec sa coiffe très particulière dite « Coq » peut-il se classer à part ? Mais les coiffes d'Antrain, de Bazouges, de La Guerche, de Vitré offrent un aspect archaïque auquel se mêlent des dentelles et des étoffes très précieuses qui font penser par leur richesse aux coiffes du pays voisin : la Normandie (Vitrine XIII).

Il en est de même du Pays de Nantes, dont la coiffe, le « Sabot nantais » est fort voisin des coiffes vendéennes. Sans doute, à l'œil exercé apparaissent les infimes différences qui disent de quelle paroisse est la femme qui porte telle ou telle coiffe. Mais nous sommes loin de la diversité de la Basse Bretagne, surtout la Cornouaille à laquelle on peut appliquer sans crainte le dicton « Peb parrez, peb giz » « chaque paroisse, chaque mode ». Et comme si c'était vraiment la langue qui influencerait sur la mode, ne voyons-nous pas, en plein Pays nantais, un îlot bretonnant, le Pays de Guérande où est parlée jusqu'aux environs de 1930, la langue bretonne, posséder des modes bien à lui, fort différentes des modes du reste du Pays nantais, qui surprennent par leurs tonalités et par leur étrangeté.

#### CATALOGUE

- 107. Coiffe de Bazouges Le Pérouse. — R<sup>n</sup> 60.8.
- 108. Coiffe de La Fresnaye. — R<sup>n</sup> 60.9.
- 109. Coiffe : Environs de Rennes. — R<sup>n</sup> 60.15.
- 110. Coiffe de Vitré. — V.D. 25.
- 111. Coiffe de Cancale. — R<sup>n</sup> 60.21.
- 112. Coiffe de Cancale. — ATP, 51.17.5.
- 113. Coiffe de Saint-Briac. — ATP, 89.3.130.

## VITRINE VI

### pays de nantes et de guérande



COIFFE DE TRAVAIL PAYS DE NANTES

#### CATALOGUE

- 114. Coiffe d'Ancenis. — R<sup>n</sup> 60.26.
- 115. Coiffe du Cellier (Pays de Nantes). — Na. 5.
- 116. Coiffe de Blain (Pays de Nantes). — Na. 6.
- 117. Coiffe de Savenay (Pays de Nantes). — Na. 15.
- 118. Coiffe du Pays de Nantes. — LAN. 1.
- 119. Coiffe du Pays de Nantes. — LAN. 2.
- 120. Coiffe de Saillé (Pays guérandais). — S.B.
- 121. Coiffe du Bourg de Batz (Pays guérandais). — S.B.
- 122. Coiffe de Mesquer (Pays guérandais). — R<sup>n</sup> 60.27.
- 123. Coiffe de Mâtayère-de-la-Madeleine (Pays de Guérande). — G.

## VITRINE VII

### pays de vannes

L'archaïsme a été l'un des traits du Pays de Vannes, le « Bro Wened » avec, parfois, brusquement des outrances dans les vêtements telles celles de Noyal-Pontivy, de Guéméné, de Pontivy. Pays secret de landes et de bocages, longtemps replié sur lui-même et qui, malgré l'occupation romaine sut conserver sa langue, le Gaulois qui, hors de l'invasion pacifique des Bretons venus de Grande-Bretagne au siècle, amalgamé au breton donna naissance



COIFFE D'ELVEN

à son dialecte original. Le Vannetais a toujours été, plus que tout autre pays de Bretagne, jaloux de ses traditions et foncièrement conservateur. C'est le pays de la Chouannerie, ne l'oublions pas. Aussi y voyons-nous, au XIX<sup>e</sup> siècle, une floraison sans doute moins grande, moins générale de modes vestimentaires que dans les autres pays de Bretagne, telle par exemple la Cornouaille voisine mais cependant très originale, très personnelle.

On a le sentiment que, dans ces isolats que sont les Pays Pourled, des Moutons blancs, de Baud, des conceptions esthétiques très particulières se sont développées sans être influencées par des modes extérieures et, lorsqu'elles le sont, c'est par des modes vieilles de deux cents ans (Pays Pourled) interprétées avec la liberté et la hardiesse d'une psychologie collective qui, comme dit le bon peuple « ne doute de rien ».

L'agencement des coiffes du Vannetais bretonnant affecte des formes archaïques et traditionnelles à Langonnet, à Pluvigner, à Elven et surtout cette surprenante « Karrigel » de Séglien, en Pays Pourled.

## CATALOGUE

- 124. Coiffe du Palais-Belle-Isle. — Q. 56.1.245.1.
- 125. Coiffe de Pontivy. — Q. 56.1.247.1.
- 126. Coiffe de Belz. — Q. 56.1.256.1.
- 127. Coiffe d'Elven-Lozac'h. — Q. 56.1.250.
- 128. Coiffe de Vannes-Saint-Patern. — Q. 56.253.1.
- 129. Pourled de Séglien. — Q. 56.1.246.1.2.3.
- 130. Capot de Langonnet. — S.B. 62.9.1.1.
- 131. Korken de Baud. — S.B. 62.10.1.1.
- 132. Coiffe d'Hennebont. — R<sup>n</sup>. 58.5.21.

## VITRINE VII

### La BRETAGNE médiane

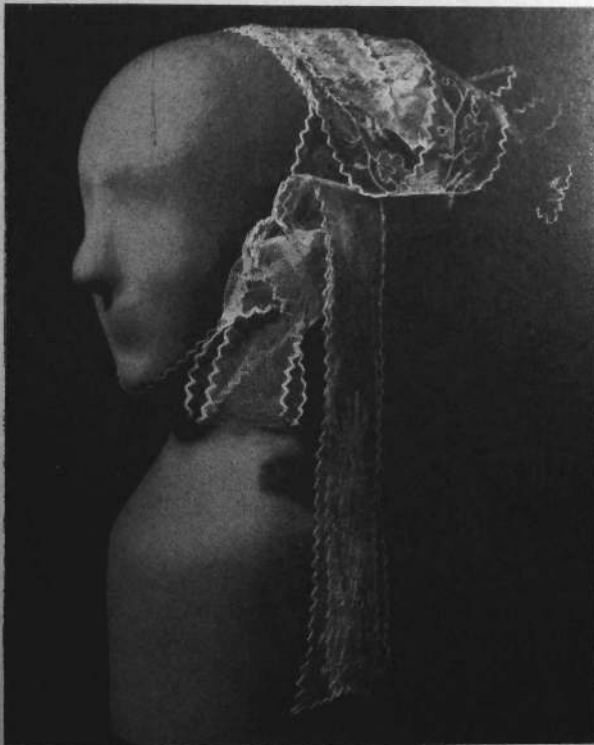
Entre la Haute-Bretagne, aux dialectes romans et la Basse-Bretagne à la langue celtique, s'étend, de la baie de Saint-Brieuc à celle de la Vilaine, une région qui ethnographiquement possède des caractères très particuliers faisant figure entre ces deux pays, de part et d'autre de la frontière linguistique, d'une région de transition, d'une sorte de région tampon entre deux civilisations ayant certes des traits communs par le fait des influences d'un milieu géographique de caractère uniforme mais que séparent deux langues différentes et, par voie de conséquence, deux façons de penser et de sentir.

Or, dans cette Bretagne médiane, parmi les caractères découlant des influences et des imbrications de la Haute et de la Basse Bretagne, on est frappé de l'espèce d'unité dans la disposition générale des coiffes depuis celle de Languoux (S.B. 61.1.12.1.2.) jusqu'à celle de la métzère de Guérande en passant par celle de Rochefort-en-Terre et de La Roche-Bernard.



## catalogue

- 133. Coiffe de Langueux (Penthièvre).
- 134. Coiffe de Pipriac (Pays de Rennes). — R<sup>n</sup> 60.1.
- 135. Coiffe d'Allaire (Bro Erec'h). — Q. 56.1.268.
- 136. Coiffe de la Trinité-Porhoët (Porhoët). — Q. 56.1.277.
- 137. Coiffe de la Roche-Bernard (Bro Erec'h). — Q. 56.1.269.
- 138. Coiffe de la Roche-Bernard (Bro Erec'h). — Q. 56.1.275.
- 139. Gallèse de Rochefort-en-Terre (Bro Erec'h). — Q. 56.1.239.
- 140. Gallèse de Rochefort-en-Terre (Bro Erec'h). — Q. 56.1.240.
- 141. Coiffe de Concoret (Pays de Rennes). — Q. 56.1.272.
- 142. Coiffe de Métayère-de-la-Madeleine (Pays de Guérande). — G.



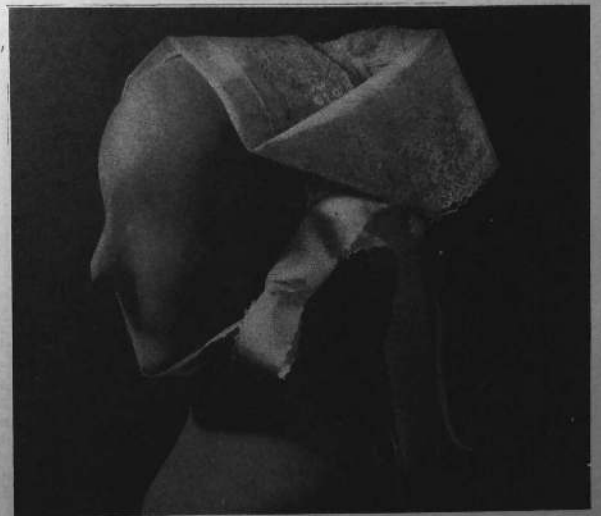
COIFFE DE LA TRINITÉ

## VITRINE VIII

### le penthièvre

Le Penthièvre est à proprement parler la région que certains nomment le Pays de Saint-Brieuc, qui s'étend de Châtelaudren à Jugon et de Tréveneuc jusqu'au sud de Loudéac.

Ethniquement, le Penthièvre appartient au Haut-Pays, à la Bretagne francophone et à cette Bretagne médiane qui s'étend de la frontière linguistique à l'Ouest, au Pays de Rennes et va de la baie de Saint-Brieuc à celle de la Vilaine au sud, dont elle est la pièce maîtresse, la partie la plus nettement affirmée, notamment vers le Menez, vers Moncontour, Plouguenast, etc... Les coiffes figurant ici sont les premières pièces des collections en cours de constitution pour le futur Musée de Penthièvre, Trégor et Goëlo qui fera partie de l'ensemble des Musées municipaux de Saint-Brieuc. A part quelques rares exceptions, ces coiffes n'appartiennent pas au XIX<sup>e</sup> siècle mais au XX<sup>e</sup> siècle.



COIFFE DE LANGUEUX

On remarquera l'unité qui règne entre ces coiffes dont les deux grands types sont d'une part les coiffes à ailes issues de la grande coiffe dite de Saint-Brieuc et de celle des Sœurs du Saint-Esprit (Vitrine I) (Coiffes de Andel, Plévenon, Etables) et les bonnets (Châtelaudren, Plélo, Plouguenast).

Une place à part doit être faite aux petite coiffes dites « morlaisiennes » ou « morlisiennes ».

### CATALOGUE

- 143. Coiffe du Fœil. — S.B. 62.1.17.
- 144. Coiffe du Gouray. — S.B. 63.10.12.
- 145. Morlaisienne de Châtelaudren. — S.B. 62.1.8.
- 146. Coiffe de Plouguenast. — S.B. 61.1.1.2.
- 147. Coiffe de Saint-Jacut. — S.B. 61.1.20.
- 148. Coiffe de Plédéliac. — S.B. 61.1.16.
- 149. Bonnet de Châtelaudren. — S.B. 62.1.1.2.
- 150. Coiffe de Langueux. — S.B. 61.1.12.1.2.
- 151. Coiffe de Plévenon. — S.B. 61.1.11.1.
- 152. Coiffe de Andel. — S.B. 61.1.10.1.
- 153. Coiffe de Matignon. — S.B. 61.1.19.1.
- 154. Coiffe d'Etables. — R° 60.40.

### VITRINE IX

## GOËLO ET TRÉGOR

Provinces du « Pays » de Bretagne dont nulle frontière géographique n'existe, le Léon et le Trégor devaient très tôt, par la voie des échanges économiques, avoir l'un sur l'autre des influences très diverses mais nettement affirmées.

Il est ici, plus que partout ailleurs peut-être en Bretagne, facile de constater que les influences vestimentaires ne sont pas des « courants » indécélables et inexplicables sinon par la fantaisie que certaines populations initialement et psychologiquement différentes l'une de l'autre entretenirent et intensifièrent.

C'est ainsi, qu'initialement, les coiffes du Léon et du Trégor, eurent des formes sinon identiques, tout au moins fort proches parentes, puis, peu à peu, au fur et à mesure que s'intensifiaient les échanges, naissait chez l'une et l'autre population, le besoin d'émulation, celui de paraître mieux vêtue et d'un aspect extérieur plus prestigieux que la voisine : il devait s'ensuivre un fractionnement, un éclatement du noyau primitif et une singularisation d'abord du Léon et du Trégor, pris en bloc, puis un second fractionnement à l'intérieur de l'un et de l'autre.

De ces fractionnements, devaient naître les modes d'une part du Léon et, d'autre part, du Trégor.

Au début de ce fractionnement, les modes léonardes qui ont pour caractéristiques, à l'époque, le maintien d'un certain archaïsme du non pas seulement au respect des traditions, mais aux influences climatiques (vents et pluies) se maintiennent bien au-delà de Morlaix dont la rivière n'est pas une frontière suffisante mais dont la cité est un point de rencontre économique et, par conséquent, de diffusion des influences culturelles.

Peu à peu, les formes évoluent et la coiffe Touken prend naissance, se dégageant de la forme primitive (Lannion 1880) pour parvenir à son style particulier dont le domaine est l'un des plus vastes de toutes les modes de coiffes de Bretagne.

### CATALOGUE

#### LÉON ET TRÉGOR

- 155. Lesneven (Léon). — Q. 56.1.1.105.
- 156. Plouigneau (Trégor). — Q. 56.1.134.
- 157. Plouigneau (Trégor). — Q. 56.1.192.
- 158. Lanmeur (Trégor). — Q. 56.1.218.
- 159. Morlaix (Léon). — Q. 56.1.144.
- 160. Plouigneau (Trégor). — Q. 56.1.205.
- 161. Bolazec (Trégor). — Q. 56.1.143.
- 162. Lanmeur (Trégor). — Q. 56.1.191.



COIFFE DU TRÉGOR : LANMEUR

163. Lannion (Trégor). — Q. 56.1.264.  
 164. Lanmeur (Trégor). — Q. 56.1.160.  
 165. Lanmeur (Trégor). — Q. 56.1.133.

#### TREGOR

166. Plouigneau. — Q. 56.1.102.  
 167. Guingamp. — R° 60.32.  
 168. Tréguier. — S.B. 61.1.23.  
 169. Gommenec'h. — S.B. 61.1.27.  
 170. St-Clet. — S.B. 61-1-24.

#### VITRINE X

## LE LÉON ET LE TRÉGOR

La personnalité du Léon est nettement définie. Son territoire est, en gros, celui de la Seigneurie du Léon en même temps que celui de l'Evêché de St-Pol.

Le Léon, avec ses grands vallonnements, ses larges plateaux, ses terres cultivées, sans forêts ni grands bois n'offre pas l'aspect un peu secret que revêtent le Vannetais, la Bretagne médiane ou parfois la Cornouaille cloisonnées par les rivières, les montagnes et la mer. A cette unité des paysages répond une moins grande diversité de modes vestimentaires à laquelle s'ajoute une plus longue fidélité aux formes archaïques, conséquence de l'isolement du Pays à l'écart des grands courants commerciaux malgré la présence de Brest, du Conquet, de Roscoff et de Morlaix.

Des coiffes de formes archaïques se sont longtemps maintenues dans ce pays (Aberwrac'h) Gouesnou, St-Renan et à l'île de Batz.

Il est intéressant de noter que l'unité géographique du pays et celle du pays voisin, le Trégor, retentissent sur l'évolution des modes vestimentaires.

Mais le Léon voit proliférer dans les villes des coiffes d'artisans qui deviennent rapidement coiffes citadines puis s'étendent aux aires environnant des villes : Brest, Morlaix, St-Pol, Landerneau. A Quessant, une mode particulière a fait que les filles portent leur coiffe avec les cheveux flottant librement sur leurs épaules. Lorsqu'on sait de quels interdits moraux le fait de « montrer ses cheveux » était frappé, on mesurera la liberté, l'esprit d'indépendance dont font preuve celles qui, s'il faut ajouter foi à une légende tenace, seraient sinon les descendantes, du moins les gardiennes d'une tradition qui fait d'elles les continuatrices des « prêtresses d'Uxisama ».

#### CATALOGUE

171. Taoledenn de Taulé. — Q. 56.1.106.1.  
 172. Coiffe de Landerneau. — Q. 56.1.214.1.  
 173. Coiffe de Landerneau. — Q. 56.1.209.1.

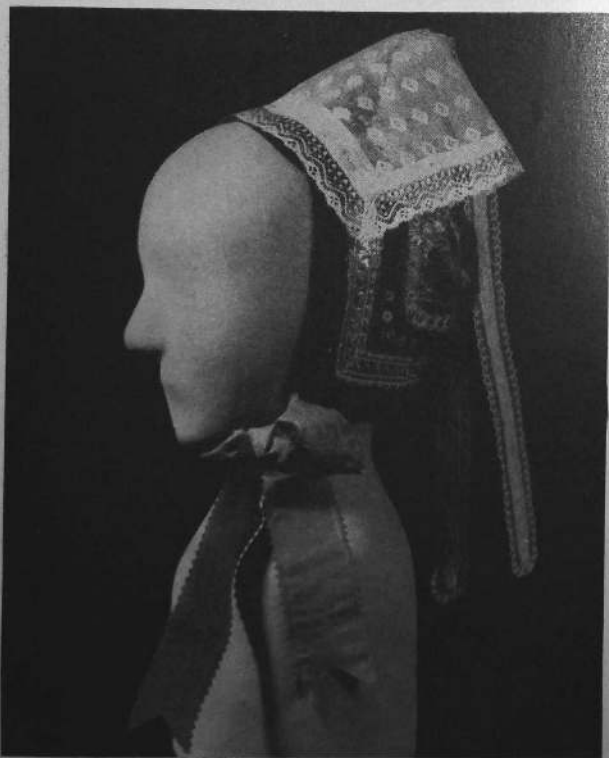
174. Coiffe de Landerneau. — Q. 56.1.208.  
 175. Coiffe de Lannilis. — Q. 56.1.161.1.  
 176. Chikolodenn de Roscoff. — Q. 56.1.107.1  
 177. Chikolodenn de St-Pol-de-Léon. — Q. 56.1.190.1.  
 178. Chikolodenn de Plouescat. — Q. 56.1.132.1.  
 179. Coiffe de Lesneven. — Q. 56.1.105.1.  
 180. Coiffe de Gouesnou. — Q. 56.1.187.1.  
 181. Coiffe de St-Renan. — Q. 56.1.169.1.  
 182. Coiffe de St-Renan. — Q. 56.1.204.1.  
 183. Coiffe de Loperch'ed. — R° X.2. 63.  
 184. Coiffe de l'île de Batz. — Q. 56.1.111.1.  
 185. Coiffe de l'île de Batz. — Q. 56.1.204.1.  
 186. Korkenne de l'île d'Ouessant. — S.B.



COIFFE DE TAULÉ

## LA CORNOUAILLE

Correspondant à la diversité de ses pays (Bigouden, Glazig, Giz-Fouen, Duig, etc...) la Cornouaille peut, à juste titre, montrer la somme d'une extraordinaire richesse et d'étonnantes variétés de ses dix-sept grands types de coiffes, correspondant à autant d'unités géographiques encloses dans leurs frontières naturelles, la montagne, les rivières, la mer.



COIFFE DE GUILER

Dans ce cloisonnement, dans ces cases naturelles, chaque population a vécu longtemps plus ou moins isolée des autres et si le grand centre, la Capitale fut Quimper, il y eut aussi Carhaix, dont le rôle fut de très grande importance dans la diffusion des idées aussi bien que dans celle des influences tant culturelles qu'économiques.

L'originalité, la splendeur, la diversité des modes vestimentaires de la Cornouaille ont depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours toujours été extrêmement prenantes. La vie intense, la hardiesse, la vivacité d'esprit des populations kernévotes ne se sont jamais démenties et c'est encore aujourd'hui en Cornouaille que subsistent quelques-unes des dernières guises bretonnes, guises qui ne cessent d'évoluer, d'être dans l'esprit du temps tout en restant bretonnes et qui laissent penser que celles-ci continueront à subsister durant un laps de temps plus long que partout ailleurs.

C'est qu'ici, encore, la mode locale, la guise spéciale à un pays demeure un impératif scrupuleusement suivi et auquel, par tradition, on ne songe pas à se dérober ou à tourner. Ce n'est pas en Cornouaille, hormis pour des coiffes qui sont d'origine artisanale, que l'on verra cette association incongrue de modes vestimentaires françaises et de coiffe ou bonnet traditionnels.

Une Bigoudenn, une Borledenn, une Giz-Fouen maintiennent leurs guises dans leur intégralité ou bien — qu'on nous permette ce mot — se détoquent. Pas de demi-mesures.

Il faut cependant considérer deux Cornouailles : celle de la mer et celle des Monts ou plus exactement celle de la Vallée de l'Aulne, s'étendant de la mer au lac de Guerlédan entre les Montagnes noires et les Monts d'Arrée.

Il fut une époque, vers 1830-40 où en certains points de rencontre de modes différentes, l'une a plus ou moins influencé l'autre telle, par exemple, la coiffe de Guiler qui a, dans son montage, marié la Koeff Bleo Bigoudenn avec la Visachenn Borledenn.

Cette région, au Sud de la route de Quimper-Douarnenez-Audierne a connu bien des transformations vestimentaires qui sont l'illustration de l'évolution économique des populations et de la condition sociale des femmes.

Ainsi la coiffe bigoudenn s'est étendue vers le Nord, repoussant ou mieux recouvrant le domaine de la coiffe borledenn (du pays de Quimper) à la suite de l'installation en pays bigoudenn des usines de conserves de légumes auxquelles viennent travailler les journalières paysannes borledenn, lesquelles adoptent la coiffe du pays, tandis que les paysannes sédentaires continuaient à porter de la guise de Quimper (Mahalon-Confort).

Le même phénomène, pour les mêmes raisons (installation des usines de conserves de poissons) se produisit pour la coiffe dite « Pen Sardin » de Douarnenez qui s'étendit à toute la région située entre la baie de Douarnenez et la route de Quimper-Plonéis, Audierne.

Et, aujourd'hui où la coiffe borledenn a été remplacée chez les paysannes de Ploaré par la Pen Sardin, celles-ci continuent de porter le vocable « Borledenn ».

### CATALOGUE

- 187. Bigouden de Pont-L'Abbé. — Q. 56.1.200.1.
- 188. Bigouden de Landudec. — Q. 56.1.202.1.
- 189. Bigouden de Plogastel St-Germain. — Q. 56.1.221.1.

190. Coiffe de Guiler. — Q. 56.1.221.1.  
 190. Coiffe de Guiler. — Q. 56.1.199.1.  
 191. Trois Koeff Bléo Bigouden.  
 192. Evolution de la coiffe Bigouden de 1880 à nos jours.  
 193. Borledenn.  
 194. Borledenn d'Argol. — Q. 56.1.120.1.2.3.4.  
 195. Borledenn de Mahalon Confort. — Q. 56.1.224.1.2.3.4.  
 196. Borledenn de Ploaré. — Q. 56.1.152.1.2.3.  
 197. Borledenn de Quimper. — X. 971.  
 198. Borledenn de Quimper. — Q. 56.125.1.2.3.  
 199. Borledenn de Ploneis. — Q. 56.169.1.2.3.  
 200. Borledenn de Briec. — Q. 56.1.164.1.2.3.  
 201. Borledenn de Douarnenez. — Q. 56.1.126.1.2.3.  
 202. Penn sardinn de Douarnenez. — Q. 56.1.  
 203. Evolution de la coiffe borledenn de 1840 à 1890.  
 204. Coiffe de l'île de Sein.

## VITRINE XII

### la cornouaille

L'une des coiffes les plus connues, parce que l'une des plus seyantes de Bretagne, est celle du pays dit des « Collerettes », la Giz Fouen, ou de la mode de Fouesnant. C'est une, aussi, qui avec ses neuf variantes, occupe une des aires les plus vastes, entre l'Odé à l'Ouest et au Nord, La Laita à l'Est, la mer au Sud.

C'est le pays où Botrel élu domicile et lança la première campagne touristique et « folklorique » accompagnée de ses chansons que connaît le grand public, telle celle « Connaissez-vous les filles du Pays des Moulins ? Dieu qu'elles sont gentilles »...

Mais, avant lui, les coiffes de cette région avaient été mises à l'honneur par les « nebis », par Gauguin, Sérusier, Emile Bernard, Verkade, Meyer de Haan, Ballin et tous ceux de ce qui devait s'appeler par la suite la prestigieuse « Ecole de Pont Aven ».

Combien il est émouvant de voir à nouveau confrontés les modèles (Nevez) Quimperlé et les œuvres qu'ils ont inspirées à Sérusier ou Emile Bernard. Regrettons que des obligations antérieures n'aient pas permis aux Musées de St-Brieuc d'obtenir le prêt de la célèbre « Belles Angèle » que peignit Gauguin.

On pourra juger de l'extraordinaire évolution, de 1860 à 1900, de ce type de coiffe qui donne à celle qui la porte une noblesse peu commune, car une coiffe ne peut se porter comme un vulgaire chapeau le plus « chic » soit-il ; il faut à celle qui la porte un port de tête, une noblesse naturelle.

Entre la rade de Brest et le lac de Guerlédan, les Monts d'Arrée et les Montagnes Noires, les Vallées de l'Aulne et du Blavet forment une véritable unité ethnographique ayant un certain nombre de modes aux caractères communs où les archaïsmes sont nombreux (Lothey) et persistent jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

A Gouézec et à St-Thois se portent deux variantes au caractère archaïque très accentué. Enfin, à Dirinon et à Daoulas, les coiffes annoncent déjà le Léon voisin.



COIFFE DE PLOARÉ-DOUARNENEZ

## CATALOGUE

### CORNOUAILLE Vallée de l'Aulne

205. Coiffe de Carhaix. — Q. 56.1.103.1.  
206. Coiffe de Gourin. — Q. 56.1.261.1.  
207. Coiffe de Huelgoat. — Q. 56.1.158.1.  
208. Coiffe de Châteaulin. — Q. 56.1.158.1.  
209. Coiffe de Lothey. — Q. 56.1.195.1.  
210. Coiffe de Brasparts. — Q. 56.1.137.1.  
211. Coiffe de Dirinon. — Q. 56.1.159.1.  
212. Coiffe de Daoulas. — Q. 56.1.215.1.
- GIZ FOUEN
213. Coiffe de Pont-Aven. — Q. 56.1.124.1.2.  
214. Coiffe de Nevez. — Q. 56.1.196.1.2.  
215. Coiffe de Quimperlé. — Q. 56.1.113.1.2.  
216. Coiffe de Scaër. — Q. 56.1.151.1.2.  
217. Coiffe de Langonnet. — Q. 56.1.259.1.2.

## VITRINE XIII

### coiffes de france

La Bretagne n'est pas la seule province, le seul pays de France, à avoir connu cette extraordinaire floraison des coiffes et des bonnets au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutes les provinces ont élaboré, selon leurs goûts, leur génie particulier, des conditions économiques, sociales, esthétiques personnelles, des centaines et des centaines de types où la technique et la fantaisie se sont livrées au gré de l'inspiration des lingères à des hardiesses comme on en trouve dans la coiffe de Lisieux ou celle de mariée du Tarn. Mais toutes n'évoluèrent pas de la même façon et certaines, même, demeurèrent statiques telle la coiffe de Bethmale ou le capulet du Béarn.

La coiffe de l'Île-de-France fait songer à la « charlotte » de nos grand-mères et au bonnet que coiffaient les républicaines de 1793. Quant au bonnet rond du Berry il a évolué selon les mêmes impératifs que la coiffe de Carhaix ou celle de Gourin.

## CATALOGUE

### COIFFES DES PAYS DE FRANCE

218. Bonnet rond : Berry. — A.T.P. 55.75.1522.  
219. Coiffe de l'Île-de-France. — A.T.P. 55.75.1591.  
220. Coiffe d'Alsace. — A.T.P. 55.75.1440.  
221. Coiffe d'Auvergne. — A.T.P. 57.155.96.  
222. Coiffe du Béarn. — A.T.P. 58.39.1.  
223. Coiffe de la Vallée de Bethmale. — A.T.P. 56.110.  
224. Coiffe de Vigneronne : Champagne. — A.T.P. 55.125.1.  
225. Coiffe de deuil : Vendée. — A.T.P. 55.75.1083.  
226. Coiffe de Lisieux : Normandie. — A.T.P. 55.75.1083.  
227. Coiffe de mariée : Tarn. — A.T.P. 58.109.1.

## VITRINE XIV

### coiffes d'europe

Le carnet de croquis de route de Lalaisse, lors de ses voyages en Bretagne, ne s'arrête pas à ce seul pays. Il contient également une suite de croquis, de dessins, d'aquarelles intéressant les costumes féminins et masculins de la Provence, de la Normandie, du Maine, de l'Alsace, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche, de l'Écosse qui montrent bien que toute l'Europe connut cette floraison de coiffes dont quelques-unes montrent ici la diversité des inspirations et où parfois, on entrevoit une discrète allusion aux conditions climatiques du pays.

## CATALOGUE

228. Coiffe de Bohême. — M.H.D. 58.3.108.  
229. Coiffe de la Bohême Ouest. — M.H.D. 58.3.259.  
230. Coiffe : Tchécoslovaquie Ouest. — M.H.D. 58.3.126.  
231. Coiffe : Rybany (Tchécoslovaquie). — M.H.D. 58.3.113.  
232. Coiffe : Rybany (Tchécoslovaquie). — M.H.D. 58.3.114.  
233. Coiffe : Rybany (Tchécoslovaquie). — M.H.D. 58.3.115.  
234. Coiffe de Bohême. — M.H.D. 58.3.361.  
235. Coiffe de Bohême. — M.H.D. 58.3.369.  
236. Coiffe de Tchécoslovaquie. — M.H.D. 58.3.247.  
237. Coiffe de Tchécoslovaquie. — M.H.D. 58.3.248.  
238. Coiffe de Tchécoslovaquie. — M.H.D. 58.3.249.  
239. Coiffe : Silésie (Pologne). — M.H.D. 58.3.226.1.  
240. Coiffe : Silésie (Pologne). — M.H.D. 58.3.226.2.  
241. Coiffe de Halingdal (Norvège). — M.H.D. 58.3.193.  
242. Coiffe de Osteröker (Suède). — M.H.D. 58.3.207.  
243. Coiffe de Westmanland (Suède). — M.H.D. 58.3.209.  
244. Coiffe de Scanie (Suède). — M.H.D. 58.3.217.  
245. Coiffe de Piémont (Italie). — M.H.D. 58.3.172.

## VITRINE XV

### repassage et apprêts

C'est l'utilisation de l'empesage, des fers à repasser, des fers à tuyauter qui a permis lors du passage des coiffes et bonnets de l'état de fonctionnels à celui d'œuvres d'art, d'ériger des architectures aériennes et fragiles que sont les coiffes de solennités (vitrine) et nombre de coiffes de pays.

Ainsi naquirent les professions si spéciales et si délicates de la lingère et de la repasseuse. Mais chaque coiffe a sa repasseuse qui, en général, si elle est experte dans le repassage de celle-ci, ignore à peu près tout du repassage des autres coiffes. D'où la difficulté, pour la restauration d'une collection comme celle présentée ici, de connaître les données essentielles



COIFFE DE GOURZEQ

du repassage et du montage de chaque type de coiffe et l'emploi de détergents naturels n'attaquant pas les tissus d'autant plus délicats qu'un certain nombre d'entre eux ont été brûlés par empesage, le soleil ou moisi par l'humidité.

### catalogue

- A — Coiffe sur marotte avant démontage et restauration.  
Croquis de montage.  
Patrons de pliage.  
Nettoyage : I — Bac et rouleaux ;  
II — Rouleaux pour séchage.  
Empesage : I — rationnel ;  
II — au tampon.  
Repassage.  
Restauration plastique.  
Coiffe restaurée sur marotte remise à neuf.
- B — Coiffe reconstituée : FOUESNANT 56.I.197.1.2.3.4.  
Coiffe en cours de reconstitution : BRIEC-sur-ODET 56.I.164.1.2.3.
- C — Outils de repassage.
- D — Processus de repassage des coiffes et bonnets de FOUESNANT, du PENTHIEVRE et du Pays Nantais.



## peintures et dessins



- PAUL GAUGUIN : « **Bretonnes** » dessin : 0,87 × 0,65.  
Musée du Louvre.
- PAUL SERUSIER : « **La Guirlande de roses** » peinture : 175 × 194.  
Collection Boutaric, Paris.
- « **La Pluie** » peinture : 0,66 × 0,82.  
Collection Boutaric, Paris.
- « **L'Arum** » peinture : 0,78 × 0,53.  
Collection Guégan, Plonevez-du-Faou.
- « **Fileuse** » peinture :  
Collection Boutaric, Paris.
- « **Bretonne à la fontaine** » peinture :  
Collection Boutaric, Paris.
- « **Petite Quimpéroise** » peinture :  
Collection Boutaric, Paris.
- « **Etude de coiffe de Saint-Thois** » fusain : 0,57 × 0,41.  
Collection Boutaric, Paris.
- LEBASQUE : « **Etude de Bretonnes** » peinture  
Collection Boutaric, Paris.
- EMILE BERNARD : Onze dessins « **Etudes de coiffes** ».  
Collection Altarriba, Paris.
- CHARLES COTTET : « **L'enfant mort (Ouessant)** » peinture : 0,80 × 0,67.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.
- JULES BRETON : « **Trois dessins de coiffes** » : 130 × 0,60.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.
- CHARDIN : (Copie d'après) peinture : 0,19 × 0,28.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.



- ANONYME : « **Portrait de Femme** » peinture : 0.80 X 0.97.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.
- J. J. LEMORDANT : « **Bretannes** » aquarelle : 0.80 X 0.97.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.
- ANONYME : « **Jeune Fille offrant son cœur à la Vierge** » peinture : 0.85 X 0.55.  
Musée des Beaux-Arts, Rennes.
- ANONYME : « **Portrait de femme de Rennes** » peinture : 0.45 X 0.80.  
Musée des Beaux-Arts, Rennes.
- XAVIER DE LANGLAIS : « **Notre Dame de la Mer** » peinture : 0.55 X 0.80.  
Musée des Beaux-Arts, Rennes.
- ANONYME : « **Jeune fille de Martigné-Ferchaud** » peinture : 0.90 X 0.75.  
Musée de Vitré.
- ANONYME : « **Portrait de dame de Vitré** » peinture : 0.85 X 0.72.  
Musée de Vitré.
- ANONYME : « **Portrait de femme de Vitré** » peinture : 0.85 X 0.73.  
Musée de Vitré.
- ANONYME : « **Portrait d'artisane de Vitré** » fusain : 0.85 X 0.73.  
Musée de Vitré.
- ANONYME : « **Portrait de jeune fille** » peinture : 0.55 X 0.75.  
Musée de Saint-Brieuc.
- WINTERHALTER : « **Princesse royale d'Orléans** » peinture : 100 X 145.  
Musée de Saint-Brieuc.
- KERVENNIC : « **Port d'Ouessant** » peinture : 0.90 X 103.  
Musée de Saint-Brieuc.
- MAURICE ASSELIN : « **Curnonsky en Bretagne** » peinture : 170 X 150.  
Musée de Saint-Brieuc.
- R. Y. CRESTON : « **Coiffes et costumes bretons d'hier** » peinture : 145 X 110.  
« **Trente études de coiffes et costumes** ».  
Collection L. Aubert, Saint-Brieuc.

## sculptures



- ARMEL BEAUFILS : « **La Penherez** » bois.  
« **Tête de Bigoudenn** » bois.  
« **Quimper** » groupe, plâtre.
- JEAN BOUCHER : « **Tête de Bretonne (fragment d'un ensemble)** ».  
Musée de Rennes.
- LACOMBE : « **Danse** » bronze.  
Collection Boutaric, Paris.
- JULES LE BOZEC : « **Tête de femme** » bronze.
- LOUIS NICOT : « **Vieilles causeuses** » bronze.  
Musée de Saint-Brieuc.
- GUERIN : « **Tête de femme d'Ille-et-Vilaine** » bois.
- FRANCIS RENAUD : « **Buste de femme du Trégor** » terre cuite.
- ROBERT ELOI : « **Jeune fille et enfant** » terre cuite.
- CHARLES HEDER : « **Grand-mère** » bois.  
Musée de Saint-Brieuc.
- RENE QUILLIVIC : « **Bigoudenn** » marbre.  
Musée des Beaux-Arts, Quimper.  
« **Femme de Loudéac** » maquette du Monument aux  
Morts.  
Collection Cordier Malivel, Loudéac.

■ ■ ■  
IMPRIMERIE  
LES PRESSES BRETONNES  
SAINT-BRIEUC



0170b

